Voile intégral: Un projet de loi d'interdiction générale en mai

22/04/2010 à 15h11



Addendum du 22/04/2010

JT du 22 avril 2010 de midi: ARTE et France 2
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=I5pwEIlHdPA[/youtube]
(Merci à Quentin)

Le gouvernement va ainsi à l'encontre de l'avis du Conseil d'Etat…

Finalement, le gouvernement opte pour une interdiction générale. Son porte-parole, Luc Chatel, a annoncé mercredi à l'issue du Conseil des ministres qu'un projet de loi sera présenté en mai au Conseil des ministres. Ce projet visera une interdiction générale du port du voile intégral dans tout l'espace public et pas seulement dans les services publics.
Le président Nicolas Sarkozy a répété lors du Conseil des ministres que le voile intégral constituait une «atteinte à la dignité des femmes», a précisé Luc Chatel devant la presse. Il s'agit de «ne pas laisser dériver le phénomène. Nous légiférons pour l'avenir, le port du voile intégral est le signe d'un repli communautaire et d'un rejet de nos valeurs», a ajouté le porte-parole, soulignant qu'il était porté en France par quelque 2.000 femmes.
suite